

Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

F.D.S.E.A. de Haute-Savoie



Retrouvez-nous sur : www.fdsea74.com

Maison de l'Agriculture - 74994 Annecy Cedex 9

☎ 04 50 88 18 86

Communiqué de presse

Annecy, le 6 juin 2005

Projet de Loi d'Orientation Agricole

L'agriculture haut-savoyarde ne s'y retrouve pas !

Le Ministre de l'Agriculture, reconduit dans ses fonctions par Dominique de Villepin, présente un projet de Loi d'Orientation Agricole extrêmement inquiétant pour l'avenir de l'agriculture haut-savoyarde. Ce projet fait la part belle aux tenants d'un libéralisme exacerbé. L'orientation qui est proposée renforce la politique agricole commune dans ce qu'elle a de plus inquiétant.

Ce projet de Loi d'Orientation mené au pas de charge par le Gouvernement précédent nous montre qu'il ne faut pas *confondre vitesse et précipitation*.

Il est nécessaire de prendre un temps de réflexion et de consultation pour mesurer l'impact qu'auraient les dispositions proposées sur le terrain. En effet, nous craignons une remise en cause de notre modèle agricole, créateur de valeur ajoutée par nos produits de qualité. Sous couvert de simplification administrative, l'équité et la transparence entre agriculteurs ne seraient plus garanties. Faut-il rappeler que le *mieux est parfois l'ennemi du bien...*

Nous appelons ce nouveau Gouvernement à donner une impulsion nouvelle au projet de loi en prenant en compte la diversité agricole et sortir de la *pensée unique parisienne*. L'avenir des signes de qualité, de la protection sociale, de l'assurance récolte, du contrôle des structures, etc.... sont des points cruciaux qui méritent de maintenir les solidarités existantes et le respect de la politique professionnelle souhaitée dans nos départements.

Nous interpellons les parlementaires haut-savoyards qui seront dans quelques jours appelés à débattre de cette loi, **pour qu'ils refusent de donner un *chèque en blanc* au Gouvernement**. C'est pourquoi nous les appelons à refuser tous les articles qui permettraient de court-circuiter le débat démocratique en légiférant par ordonnance et sans consultation des assemblées parlementaires.

Quelle que soit leur appartenance politique, les parlementaires ne peuvent pas accepter d'être considérés comme de simples « *godillots* ».

La FDSEA souhaite que cette Loi apporte les correctifs nécessaires contre la volonté ultra libérale de la PAC en vue de maintenir une *agriculture à visage humain* et de ne pas « *déménager* » le territoire.

Contact : Jean-Claude CROZE : 04 50 88 18 86